

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames 30
Faits divers 75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier le récépissé
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

12 Septembre 1874.

Bulletin politique.

On rencontre encore, aujourd'hui, des gens naïfs ou indifférents qui s'en vont de par le monde disant et répétant que l'élection du 13 septembre ne fera, somme toute, ni la pluie ni le beau temps ; qu'elle n'empêchera rien ; qu'elle ne nous donnera rien non plus, et que c'est une élection sans grande importance, puisque l'Assemblée nationale est à la veille de se dissoudre et puisque, enfin, ce n'est pas l'appoint d'un vote qui changera rien à l'état des choses.

Nous nous permettrons de dire que de telles appréciations sont très-erronées, et qu'elles ne témoignent pas en faveur de la perspicacité de ceux qui s'y laissent tromper.

L'élection de Maine-et-Loire a pris, dès le début, un caractère et une importance qui ont frappé tout le monde. La presse parisienne et les journaux de toute la France se sont emparés de la question, qui depuis plus de quinze jours est devenue tout-à-coup, avec le voyage du maréchal, la grande et presque la seule question du jour.

Pourquoi donc cela ? — Il y avait, naguère, une élection dans l'Yonne et une élection dans le Calvados. Pourquoi donc ces deux élections ont-elles fait si peu de bruit, en comparaison du bruit qui se fait autour de l'élection de Maine-et-Loire ?

La réponse, la voici : — Depuis trop longtemps, depuis les résultats néfastes de la politique de M. Thiers, et surtout depuis la scandaleuse et humiliante élection parisienne de M. Barodet, le suffrage universel était en quelque sorte traité en désespéré, abandonné à lui-même, livré en proie aux factions et aux duels des partis ; et le pays découragé, humilié, laissait aller les choses en quelque sorte à la débandade, et restait comme indifférent aux combats qui se livraient entre le républicanisme et le bonapartisme, attendant qu'un éclair enfin jaillît de toutes ces ténèbres, séparât les combattants, leur imposât la paix et fit entrevoir aux yeux de tous la voie de l'apaisement, du désarmement et du salut.

Eh bien ! la solution que n'ont su trouver ni les électeurs de l'Yonne, ni les électeurs du Calvados, les électeurs de notre département de Maine-et-Loire l'ont trouvée, et tout annonce, au grand trouble et au grand désespoir de nos batailleurs adversaires, que le succès le plus complet couronnera nos généreux efforts.

Nous nous sommes dit en Maine-et-Loire, qu'il n'était pourtant pas possible de laisser aller les choses plus loin, sous peine de catastrophe imminente ; — que les bons citoyens avaient le droit et le devoir d'exiger que la politique de parti fût mise de côté, qu'on nous laissât un peu tranquilles et sûrs du lendemain ; que, puisque nous avions enfin le bonheur de posséder un gouvernement d'ordre sur lequel tous les honnêtes gens peuvent compter en toute sécurité ; — puisque nous avions à notre tête un maréchal de France, qui était l'honneur même et la suprême consolation de la patrie en deuil et du drapeau national ; — puisque ce maréchal avait solennellement et loyalement donné au pays « sa parole d'honnête homme et de soldat, » qu'il demeurerait avec nous

et jusqu'au bout sur la brèche ; — il importait, avant tout, de se grouper autour de cet homme, de donner à Mac-Mahon un témoignage public de gratitude et de confiance, et de l'élever, lui seul, au-dessus des partis en délire.

Voilà pourquoi les électeurs patriotes du département de Maine-et-Loire ont résolu de chercher, en dehors de tous les partis extrêmes et absolus, un candidat qui représentât seulement et courageusement la sage politique du gouvernement tutélaire de Mac-Mahon.

Ils ont cherché et ils ont trouvé M. Charles Bruas, c'est-à-dire un candidat à l'honnêteté, à la franchise, au patriotisme duquel nul de ses adversaires ne pouvait s'attaquer. — M. Charles Bruas interrogé n'a été, dans toutes ses réponses, que l'écho fidèle de la pensée générale du pays, et voilà pourquoi sa candidature a été un véritable événement. Elle laissait entrevoir, enfin, un moyen sûr et efficace pour la nation de se préserver elle-même contre toutes les atteintes et contre tous les assauts des partis, et ce moyen très-simple était de les renvoyer tous dos à dos et de se mettre, en toute confiance et en toute sécurité, sous la protection sûre du gouvernement honnête, sage et modéré du maréchal de Mac-Mahon.

Voilà la vérité saisissante que la candidature et le programme de M. Charles Bruas ont mise en lumière, et que les électeurs de Maine-et-Loire ont accueillie avec un vrai sentiment de soulagement et d'espérance.

Il est facile de comprendre pourquoi les républicains, les bonapartistes de l'Appel au peuple et tous les hommes de combat et de parti ont protesté si fort contre cette politique si nouvelle et si sage.

La paix mac-mahonienne les frappe tous au cœur, et ils comprennent que c'en est fait pour longtemps de leurs intrigues et de leurs complots, si le nom et la politique de Mac-Mahon réussissent enfin à nous délivrer des compétitions turbulentes des factions, et à grouper autour du gouvernement sérieux une élite d'hommes résolus, comme M. Ch. Bruas, à travailler sans arrière-pensée à la consolidation de la paix présente et à la restauration de nos affaires.

Voilà comment il se fait que l'élection de M. Ch. Bruas a, pour tous les esprits perspicaces, une si haute portée. Son succès serait, en réalité, le signal d'un réveil certain de l'esprit public, d'un retour à l'espoir. Son échec aurait les conséquences les plus redoutables, en ce sens qu'il serait de nature à décourager les meilleures volontés et les plus patriotiques efforts.

Si les violents l'emportent sur ce programme d'apaisement et de concorde, c'en est fait, et plus que jamais la lice sera ouverte à tous les champions des partis déchaînés les uns contre les autres, et la lutte est proche au bout du fossé.

Tel est le vrai sens et telle est la portée réelle de l'élection du 13 septembre. Sans aucun doute, M. Ch. Bruas, ou M. Berger, ou M. Maillé, n'apporteront à la Chambre que le faible appoint d'une voix ; mais si M. Maillé est élu, c'est l'audace et la convoitise rendus au parti républicain, c'est-à-dire au parti de la décadence sociale et de l'anarchie ; si M. Berger est élu, c'est l'ébranlement certain du gouvernement de Mac-Mahon, et c'est l'avenir ouvert au gouvernement d'un prince incapable, par son âge et par son entourage, de nous ramener autre chose que la violence et peut-être l'invasion, ce qui serait le démembrement de la France.

Tout au contraire, le succès de M. Bruas rendrait le courage aux amis de l'ordre et de la paix, et son exemple, qui serait partout imité, nous permettrait d'espérer enfin quelques années de repos, de travail et de sécurité, — ce qui est le vœu comme le besoin de tous les bons citoyens, vœu dont Mac-Mahon seul aujourd'hui peut faire une réalité.

A l'approche du scrutin, notre confiance redouble, et nous croyons que les électeurs donneront au pays une grande leçon de sagesse et de prudence, en écartant le nom des adversaires de M. Bruas et en le choisissant lui seul comme le représentant de toutes les idées généreuses et patriotiques de paix et de désarmement qui sont au fond de tous les cœurs.

(Journal de Maine-et-Loire.) H. FAUGERON.

On lit dans la correspondance Glaser :

« Le journal l'Ordre vient d'opérer un changement de front qui mérite d'être signalé. Il avait jusqu'à présent représenté M. Bruas comme un orléaniste déterminé. Il paraît que ce grief produisit peu d'effet sur les populations, puisqu'il a fallu inventer une nouvelle machine de guerre. M. Bruas n'est plus orléaniste, il est légitimiste maintenant ; c'est l'Ordre qui vient de faire cette découverte. »

« Il faut que la candidature septennaliste ait fait bien des progrès, puisque les hommes de l'Empire sont réduits, pour la combattre, à parler du drapeau blanc, de la dîme et du droit du seigneur. Ce décor ne convient nullement à la pièce. Heureusement, l'Etoile est là pour apprendre à l'Ordre que M. Bruas ne mérite nullement la confiance des royalistes, qu'il n'a pas de principes et qu'il représente une politique d'expédients. En d'autres termes, que ce candidat est un homme de bon sens et de patriotisme qui ne veut qu'une chose, l'organisation du septennat et la consolidation des pouvoirs du maréchal. »

On lit dans la Presse :

« On s'entretient beaucoup, dans le monde politique, des polémiques violentes auxquelles donne lieu chez les républicains la candidature de M. Bruas. »

« Leur opposition au candidat septennaliste se traduit par des excès de langage et par des attaques qui s'écartent de toutes les règles parlementaires et électorales, et leur rage contre M. Bruas va si loin qu'elle leur fait oublier M. Berger. »

« On en conclut que c'est du côté de notre candidat que le bât blesse le parti radical, et on en augure favorablement pour le résultat du scrutin de dimanche prochain. »

On se demande, dit de son côté le *Moniteur universel*, si les radicaux n'en sont pas arrivés à préférer l'entrée à la Chambre d'un partisan avoué de l'Empire à celle d'un homme qui déclare vouloir tout simplement organiser les pouvoirs du maréchal-président de la République. Mais alors que deviennent les déclarations faites à la tribune par M. C. Périer au nom de toutes les gauches en ce qui regarde la constitution des pouvoirs du maréchal ?

LES RÉPUBLICAINS.

Le « comité central républicain, » qui patronne la candidature de M. Maillé, a lancé

il y a huit jours une circulaire presque tout entière dirigée contre M. Berger, le candidat bonapartiste.

Ces messieurs de la République ont vraiment bien peu d'estime pour l'intelligence des électeurs de Maine-et-Loire. Ils s'imaginent sans doute que l'on ne sait rien ici, et que l'on en est à les croire sur parole ; ils tiennent aux populations de ce département exactement le même langage que les Jules Favre et les Versmersch tenaient naguère à leur bande de déclassés et de faux ouvriers.

Voici comment s'exprime cette étonnante circulaire :

« Le candidat de l'Empire invoque les souvenirs d'une prospérité trompeuse, et jette un voile sur les effroyables désastres auxquels il a abouti. Mais vous, pouvez-vous oublier nos malheurs et nos humiliations ? Pouvez-vous oublier tous ces jeunes hommes, vos enfants, qui manquent aujourd'hui dans vos fermes et vos villages, parce qu'ils sont tombés, les uns sous les balles ennemies, les autres prisonniers à l'étranger, d'autres abattus par la maladie et la misère ? Pouvez-vous oublier les deux provinces arrachées des flancs de la France, les milliards et les impôts écrasants que nous a coûtés l'invasion ?... »

Non, non ! personne n'a oublié nos désastres. — Seulement, citoyens républicains, on se souvient également de ceci : que c'est vous, vous seuls, qui en êtes coupables et responsables !

Vous trompez les électeurs quand vous dites le contraire, vous le savez bien ! Vous connaissez les aveux publics de vos chefs ! Vous avez dû lire les dépositions qu'il leur a fallu faire devant la commission d'enquête des actes du gouvernement de la défense nationale !

Comment, vous osez encore parler, vous, de cette guerre qui a fait verser tant de sang et couler tant de larmes !

Mais allez donc interroger en face le premier paysan que vous rencontrerez, et il vous répondra qu'en présence des menaces de la Prusse, la France a été désarmée, malgré le maréchal Niel, malgré les députés qui, comme M. Berryer, ne s'inspiraient que de leur patriotisme, — par les députés de l'opposition, à la tête desquels marchait M. Thiers.

Ah ! l'on se rappelle ici, comme partout, les hauts faits des républicains.

En 1870 et 1871, ces gens-là, ignorants, incapables, vaniteux et avides, portaient des képis galonnés, et tandis que les enfants du peuple mouraient de froid et de faim ou tombaient noblement sous les balles allemandes, eux, les républicains, auteurs de tout cela, ils s'applaudissaient des malheurs du pays et des douleurs publiques ; ils riaient, ils buvaient.

Gambetta, qui ne connaissait absolument rien à la guerre, faisait des plans de campagnes ridicules ; il donnait à de braves et malheureux jeunes gens des souliers de carton et des fusils sans chien, et les envoyait se faire tuer ; — mais lui, comme il avait peur et qu'il se croyait toujours en danger de rencontrer quelque uhlan, il se sauvait d'étape en étape jusqu'en Espagne, jusqu'à Saint-Sébastien.

D'ailleurs, un des amis de Gambetta, Ferrand, un ancien failli, profitait de l'occasion pour voler l'argent de la France et pour se préparer à acheter des châteaux et à fonder la République française, journal du même Gambetta.

Quant à M. Jules Favre, il s'en allait pleurer dans le gilet de M. de Bismark ; puis, lors de l'armistice, il oubliait l'armée de l'Est, et cet oubli coûtait la vie à sept mille jeunes

soldats; puis encore il prenait des mesures pour que Paris fût laissé aux mains de ceux qui, au su et au vu de tout le monde, se disposaient à proclamer la Commune.

Tels sont les actes des grands hommes de la République.

Et ce n'est pas tout. L'enquête parlementaire a révélé des fautes, des excès de tout genre, et l'on a désormais les preuves écrites de l'ineptie comme de la honte de ces gens du 4 septembre.

Or, on vient dire aujourd'hui aux électeurs de Maine-et-Loire que la république est, de l'avis de tous, le seul gouvernement possible.

Mais ce n'est point dans ce département qu'on s'y laissera prendre, et le bon sens public fera aisément et franchement justice de toutes les réclamations du genre de la circulaire Maillé.

Chronique générale.

Nous avons annoncé qu'en prescrivant au général Barry de diriger de Perpignan sur la frontière des renforts aux troupes de la 32^e division, qui y étaient déjà stationnées, le ministre de la guerre avait transmis à cet officier général de nouvelles instructions sur les mesures qu'il convient de prendre afin de préserver notre territoire contre les incursions des carlistes et remplir vis-à-vis de l'Espagne les devoirs que nous impose la neutralité.

Nous sommes en mesure d'annoncer aujourd'hui que des instructions analogues ont été adressées au général Pourcet. Le commandant en chef de la 33^e division a reçu les ordres les plus précis pour que les autorités militaires redoublent de vigilance dans la mission de surveillance qui leur est confiée dans les Basses-Pyrénées et sur la ligne de la Bidassoa.

Les événements qui se passent aujourd'hui en Espagne paraissent être la conséquence de la mission confidentielle que M. Hatzfeld a remplie il y a quelques mois à Madrid. On assure aujourd'hui qu'à l'époque où M. Hatzfeld remplissait cette mission, un envoyé secret du maréchal Serrano s'était rendu à Berlin, où il séjourna pendant plusieurs semaines. Cet envoyé, parti du camp de Sommorostro, n'était autre que M. Gasset y Artimé, ancien député.

Il paraît que la science vient de constater dans la maladie de M. Guizot un cas assez curieux.

Depuis environ trois semaines, l'illustre malade paraissait perdre la mémoire dans la matinée; mais, à midi, jusqu'à cinq heures du soir, cette faculté de l'esprit était d'une lucidité étonnante, surtout si l'on mettait le causeur sur l'histoire de France, thème favori de ses études.

Pendant six heures consécutives, l'auteur de l'histoire de la civilisation en Europe causait alors avec une abondance sans pareille et un ordre parfait. Le soir venu, une sorte de somnolence se manifestait et durait jusqu'au lendemain à midi, pour cesser avec une précision d'horloge.

Un phénomène à peu près semblable a été remarqué chez M^{lle} Cornélie Falcon, la belle cantatrice de l'Opéra. Elle avait toute sa voix de six heures à onze heures et demie. A minuit, une sorte de mutisme lui liait la langue pour disparaître et reparaitre ensuite régulièrement.

Il paraît certain que ce n'est pas à la direction de la presse, comme nous l'avons annoncé, mais à celle de l'Imprimerie nationale que doit être prochainement appelé M. Lavedan, en ce moment préfet de la Loire-Inférieure.

M. Lavedan, qui, après avoir été journaliste, a été nommé préfet de la Vienne par M. Thiers, puis préfet de la Loire-Inférieure, quitterait ainsi la carrière administrative pour un poste où le tact, l'expérience, l'habileté sont des qualités moins nécessaires que dans les délicates et importantes fonctions que le gouvernement avait cru devoir lui confier.

Il succéderait, comme directeur de l'Imprimerie nationale, à M. Hauréau, qui avait donné sa démission après le 24 mai.

Il se confirme que M. Welche quitterait le sous-secrétariat du ministère de l'intérieur pour remplacer M. Lavedan dans la préfecture de Nantes, qui exige un titulaire d'une capacité reconnue.

LES TROUBLES DU 4 SEPTEMBRE.

D'après les dernières correspondances reçues de Méze (Hérault), il est bien avéré — et l'enquête le confirmera sans doute — que l'autorité s'est trouvée en présence d'une manifestation parfaitement concertée, et que les cinq gendarmes, seuls représentants armés à Méze, de cette autorité, n'ont eu d'autre alternative que de laisser fouler aux pieds la circulaire ministérielle qui interdisait ces manifestations ou de prêter main forte à l'exécution de cet arrêté.

Il est bien constaté, de plus, qu'ils ne se sont résignés à faire usage de leurs armes que lorsque leur vie propre a été en danger.

La responsabilité du douloureux résultat de cette manifestation remonte donc tout entière à ceux qui l'ont provoquée.

Dimanche a eu lieu l'enterrement civil de Brunel, cafetier, ancien concierge de la mairie, mort de la blessure reçue dans la soirée du 4 septembre.

Les frères et amis venus de plusieurs communes voisines suivaient le convoi au nombre de 4, 800 environ.

En tête du convoi marchaient M. Bouliche, conseiller général; Allègre, ancien adjoint au maire, et plusieurs autres notabilités du parti.

Le convoi était surveillé par la brigade de gendarmerie.

Tout s'est passé dans le silence le plus morne, tout discours ayant été interdit par la police.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Election à l'Assemblée Nationale.

Dimanche 13 septembre 1874.

CANDIDAT :

M. Ch. BRUAS

Vice-président du Conseil général de Maine-et-Loire.

M. BRUAS (Charles-Michel-Pierre), né à Brain-sur-Allonnes (Maine-et-Loire), le 2 juillet 1807;

Adjoint au maire de Varennes-sous-Montsoreau (Maine-et-Loire), de 1838 à 1843;

Juge au tribunal de commerce de Saumur en 1846 et en 1847;

Président du tribunal de commerce de 1848 à 1854; puis de 1855 à 1858;

Conseiller d'arrondissement de 1848 à 1870;

Président du conseil d'arrondissement pendant les quinze dernières années;

Conseiller municipal de Saumur pendant quinze ans;

Membre du Bureau de bienfaisance et de l'administration hospitalière de Saumur;

Président et l'un des fondateurs de la Société de secours mutuels *La Saumuroise*, de 1851 à 1863, et honoré d'une médaille d'argent;

Maire de Brain-sur-Allonnes depuis septembre 1864;

Conseiller général en 1869;

Vice-président du Conseil général en 1874, 1872, 1873.

Président de la commission départementale en 1874, 1872, 1873, et président de la commission du budget, depuis qu'il siège au Conseil général.

Cette nomenclature si honorable nous paraît être la meilleure réponse à faire aux détracteurs intéressés de la candidature de M. Ch. Bruas. Aucun autre candidat ne se présente avec des titres si solides à la confiance des électeurs.

AUX URNES !

Voici le moment décisif. Le bulletin de vote va parler.

Nous sommes en paix aujourd'hui sous le gouvernement de Mac-Mahon. Avec M.

Maillé, que le radicalisme prenne le haut du pavé; avec M. Berger, que les bonapartistes actuels triomphent; l'agitation surgit, l'inquiétude reparait. Il faut l'empêcher.

Aux Urnes.

Chaque jour améliore la situation du pays; le commerce, l'industrie, l'agriculture reprennent vie. Donnons-leur la sécurité, la confiance, assurons-leur un lendemain en votant pour M. Bruas, le seul candidat vraiment résolu à soutenir contre tous le gouvernement de Mac-Mahon, notre dernier rempart contre l'anarchie.

Pas d'abstention, surtout. Dans les scrutins, ce qui compte, ce ne sont pas les intentions, ce sont les actes.

Aux Urnes.

Ne pas voter: c'est se croiser les bras en face de l'ennemi; c'est laisser de gaieté de cœur renverser Mac-Mahon et provoquer une nouvelle crise gouvernementale.

Ne pas voter enfin: c'est manquer à son devoir de citoyen, c'est abdiquer ses droits politiques, c'est justifier toutes les attaques et critiques dirigées contre le suffrage universel, c'est donner gain de cause à tous ceux qui veulent escamoter et duper la volonté et les droits des électeurs.

ELECTEURS,

Trois candidats sollicitent vos suffrages:

M. Maillé, candidat des comités républicains de Paris et autres lieux; présenté, patronné, soutenu par Gambetta et Challemel-Lacour, par Lockroy et Allain-Targé, par la République française et par le Patriote d'Angers, qui, en 1874, saluait le drapeau rouge et plaidait la cause de la Commune;

M. Eug. Berger, candidat de l'empire déchu, qui se couvre hypocritement du nom de Mac-Mahon, pour mieux se glisser au pouvoir avec ses amis, et vous ramener une dynastie que l'Assemblée nationale a deux fois déclarée responsable de nos malheurs, du sang de vos fils inutilement versé et de votre or impitoyablement rannonné par l'étranger;

M. Ch. BRUAS, candidat conservateur, simplement, honnêtement, franchement dévoué au gouvernement de Mac-Mahon; au gouvernement légalement institué par l'Assemblée nationale souveraine, qui vous garantit, pour sept ans, l'apaisement et le désarmement des partis, l'ordre, la sécurité, et tous les bienfaits d'une politique sage et droite.

ELECTEURS,

Voter pour le candidat républicain, c'est voter pour la république proclamée, c'est-à-dire pour l'inquiétude perpétuelle;

Voter pour le candidat bonapartiste, c'est voter pour le règne d'un enfant de dix-huit ans, qui fatalement devra faire la guerre pour reconquérir le prestige de son nom;

Voter pour le candidat Mac-Mahonien, pour M. Charles BRUAS, c'est assurer, pendant sept ans au moins, l'ordre, la tranquillité, la sécurité du pays et de vos foyers.

Electeurs, choisissez !

Les journaux d'Angers viennent de prendre en main la cause du sieur Perreau. Le *Journal de Maine-et-Loire* démontre que le sieur Perreau n'a point exercé un vilain métier et que notre 3^e délégué seul a manqué de présence d'esprit en remettant sans condition les cartes audit sieur Perreau, comme il a été trop prompt pour écrire sa lettre à M. le Sous-Préfet de Saumur.

Voici les réflexions de notre confrère d'Angers qui suivent la lettre de M. Bodin:

« Ce fait très-grave dont parle M. Bodin n'est que plaisant, et vous allez voir pourquoi :

« Il y a quinze jours, M. Bruas chargeait « le nommé Perreau » de distribuer ses bulletins dans la ville de Saumur, et M. Perreau acceptait les offres de M. Bruas avec empressement et reconnaissance. C'était son droit.

« Postérieurement à cette convention, M. « le conseiller municipal délégué, faisant « fonction de maire, » à Saumur, chargeait le même M. Perreau de distribuer dans la ville de Saumur « les cartes d'électeur. » — M. Perreau se chargeait de cette besogne avec le même empressement. C'était son droit encore.

« A qui la faute, nous le demandons, si

les cartes d'électeur et les bulletins Bruas ont été distribués par la même main ?

« Il appartenait, ce nous semble, à M. Bodin de prendre un peu mieux ses renseignements s'il avait tant à cœur d'éviter cette confusion.

« Comme on le voit, l'aventure est plaisante et n'a vraiment rien de grave. »

D'autre part, nous lisons dans l'*Union de l'Ouest* :

« M. Bodin masque mal l'étourderie qu'il a commise.

« M. Perreau a été, depuis quinze jours, engagé par M. Bruas et payé par lui pour distribuer ses bulletins de vote.

« M. Bodin est venu ensuite chercher M. Perreau et l'a engagé pour distribuer les cartes d'électeur. S'est-il enquis des engagements déjà pris par M. Perreau ? Lui a-t-il interdit de mener ensemble la besogne de M. Bruas et la besogne de la mairie ? Nenni. Alors de quoi se plaint-il ? Le hasard lui a joué ce mauvais tour ; que ne prenait-il des précautions ?

« On sait, d'ailleurs, que M. Bodin, qui, que maire, n'a pas hésité à signer le placard du comité républicain en faveur de M. Maillé. Autre étourderie, qui pourrait le faire soupçonner de ne pas tant dédaigner la candidature officielle, pourvu qu'elle soit républicaine. »

Dans la nuit de jeudi à vendredi, de jeunes lieutenants et sous-lieutenants de l'Ecole de cavalerie, après avoir fêté trop joyeusement leurs camarades du 10^e cuirassiers, de passage en notre ville, ont parcouru nos rues en se livrant avec une gaieté folle à des actes de collégiens en rupture de bancs, actes peu dignes bien certainement de ceux qui sont appelés à commander d'autres hommes.

Mais des bris de sonnettes, à minuit, des vivats prolongés, des sonneries de cors, et même la rupture de l'enseigne de calicot du comité républicain ne présentent point ce caractère de gravité qu'on se plaît à leur donner, et nous n'aurions pas jugé à propos de parler de cette équipée, si l'on n'avait voulu en faire une question électorale. Est-il vraisemblable, en effet, que des jeunes gens, étrangers au pays, qui ne sont point électeurs, aient songé à la politique dans une réunion de frères d'armes et de camarades de promotion ?

Vraiment, personne ne pourra s'arrêter à cette pensée.

C'était à l'autorité militaire de punir ceux qui ont manqué de dignité, et nous savons que ce n'est point à faire : nos jeunes étourdis sont à même de méditer sur les conséquences de cette nuit trop turbulente.

La chasse est à peine ouverte que commence la série des accidents. Dimanche, dans la matinée, le fils du maire de Breloux (Deux-Sèvres), chassant avec son oncle, a reçu en pleine figure un coup de fusil qui le renversa et lui fit perdre un moment connaissance. Cet accident de chasse n'aura pas de suites fâcheuses, le coup ayant fort heureusement été tiré d'assez loin et la charge n'ayant pas fait balle. Seize grains de plomb ont été extraits du front et de la joue de ce jeune homme, dont la blessure est en voie de guérison.

Un grave accident a lieu mardi, à Niort, à l'occasion de la noce de M^{lle} Braud, demeurant route de Fontenay.

Au moment de l'arrivée de cette noce à l'église, plusieurs jeunes gens s'étaient réunis dans une cour de l'ancienne auberge du *Soleil*, où avait lieu le dîner, dans le but de tirer des coups de fusil et de pistolet. Ils avaient même placé de vieux canons de fusil dans un mur, et ils y mettaient le feu à l'aide d'un morceau de fer rougi au feu.

L'un de ces jeunes gens, nommé Lucien Levesques, âgé de 25 ans, chamoiseur, a reçu presque à bout portant une décharge qui lui a traversé le bras.

VILLE DE SAUMUR.

Le Maire de la ville de Saumur informe ses citoyens que, par arrêté de M. le Sous-Préfet de Saumur, en date du 1^{er} septembre 1874, une enquête de commodo et incommodo sera ouverte au secrétariat de la Mairie de Saumur, à partir du lundi 21 septembre courant, à 10 heures du matin, ainsi que les jours suivants, de 10 heures du matin à 4 heures du soir, et sera close le samedi 26 septembre courant, à 4 heures du soir, à l'effet de connaître, sur un registre à ce destiné, les avis et observations de tous ceux qui se présenteront, sur

le projet d'acquisition, par la congrégation des Dames de la Retraite, de deux maisons, situées à Saumur, rue Duplessis-Mornay, dont l'une appartient à M^{lle} Favre et l'autre à M^{me} Pineau-Métivier. Hôtel-de-Ville de Saumur, le 10 septembre 1874. Le Conseiller municipal délégué faisant fonctions de Maire de Saumur, BURY.

Variétés.

LA POPULATION DE PARIS.

Toutes les professions, dit M. Maxime Ducamp, sont représentées à Paris, même l'agriculture, car « entre les confins de l'ancienne ville et l'enceinte des fortifications, on peut trouver 188 fermiers, 41 métayers et 154 propriétaires qui vivent sur leurs terres ou les cultivent. »

L'industrie parisienne, sur une population totale de 1,854,792 âmes, « fait vivre 816,040 individus, qui se divisent presque également selon les sexes, car on y compte 404,408 hommes et 411,632 femmes. » 402,232 individus (209,825 hommes et 192,598 femmes) exercent le commerce de détail.

Combien de chiffonniers croyez-vous que nous comptons dans nos murs? — 5,982.

7 grosses maisons, « en relations d'affaires avec le monde entier, » font le commerce des vieux timbres-poste.

51 marchands de faux cheveux et 1,458 perruquiers ont, en 1873, vendu 102,900 kilogrammes de cette denrée, « qui devient si rare, qu'il faut aller la chercher aujourd'hui jusqu'en Chine! »

Il y a 3,016 fleuristes, qui ont, l'an dernier, livré à la population près de 6 millions de bouquets de violettes.

« Sur les 400,000 personnes auxquelles le commerce parisien fournit des moyens d'existence, on ne compte que 89,100 patrons; les autres individus sont leurs employés, leurs domestiques ou leurs parents. Ce groupe est-il probe et fait-il, comme on dit, honneur à sa signature? Oui, dans une notable proportion, car du 1^{er} janvier au 31 décembre 1873 le tribunal de commerce n'a reçu que 1,862 déclarations de faillites.

« Les professions qui se rattachent aux entreprises de transport, de crédit, de banque, de commission, assurent directement et indirectement l'existence de 108,496 personnes. C'est à ce groupe qu'appartiennent les grandes transactions financières qui déterminent et fixent le crédit du pays; 131 offices de banque avouables, 456 banquiers envoient chaque jour « des ordres » aux 60 agents de change privilégiés qui, seuls, ont pouvoir de vendre ou d'acheter régulièrement les fonds publics. »

Les professions libérales nourrissent 194 mille 829 personnes, mais ne sont, à proprement parler, exercées que par 51,954 individus, attendu que dans le premier chiffre de 194,829 est compris tout ce qui vit des cultes reconnus, de l'armée, des administrations publiques, de la magistrature et de l'enseignement, lesquels forment un total de 125,360 individus, auxquels il faut adjoindre 17,515 hommes de peine, garçons de confiance, etc., qui en relèvent.

Reste donc, comme nous l'avons dit tout à l'heure, un chiffre de 51,954 à l'avoir des professions libérales, lesquelles se décom-

posent ainsi: savants et lettrés, 1,878; peintres, sculpteurs, compositeurs, acteurs, 9,420, dont 2,058 femmes.

Ces 11,292 personnes pourvoient au besoin de 12,191 autres. Il y a un détail touchant: les 1,878 lettrés n'ont à eux tous que 808 domestiques; en revanche, les parents qu'ils soutiennent du prix de leur travail sont au nombre de 2,258.

Entrons maintenant au palais de justice. « En 1872, le tribunal de première instance a inscrit à son rôle 17,776 affaires, dont 968 avaient été libéralement acceptées par l'assistance judiciaire, qui accorde la gratuité de procédure aux indigents; 469 avoués près le tribunal, 54 près la cour d'appel ont libellé la « grosse » des procès; 149 huissiers ont porté ces citations; 632 avocats inscrits au tableau de l'ordre, sans compter 836 stagiaires, ont plaidé pour les « demandeurs et les défendeurs, » et 60 avocats à la cour de cassation ont pu suivre une affaire jusqu'aux dernières limites assignées par la loi. Les ventes publiques d'objets mobiliers sont effectuées par un des 83 commissaires-priseurs responsables, et les ventes d'immeubles sont réservées aux 122 notaires de Paris.

« Chapitre des médecins: » 1,726 médecins, répandus d'une façon assez régulière dans les vingt arrondissements, ont une clientèle que la mort renouvelle souvent, mais qui leur permet de vivre. Ce chiffre n'a rien d'excessif; il fournit, en moyenne, un médecin pour mille habitants. Ils ne sont pas tous docteurs; parmi eux, on compte 179 officiers de santé: ce ne sont ni les moins riches, ni les moins connus. Ceux-ci, en effet, sont presque tous étrangers. »

C'est un titre à l'attention de beaucoup de gens, qui les accueillent et les recommandent.

« Derrière ce petit corps d'armée médicale, dont quelques généraux sont des hommes du plus haut mérite, viennent les troupes auxiliaires, composées d'une centaine de somnambules qui donnent des consultations et font retrouver les chiens perdus, de 561 sages femmes, de 353 dentistes, de 528 herboristes et de 731 apothicaires.

« A Paris, 16,256 propriétaires et 54,872 rentiers n'ayant d'autres moyens d'existence que leurs revenus, constituent cette classe si jalouée, dont la fortune, ou la simple aisance, est presque toujours le résultat de la bonne conduite, de la persévérance et de l'économie. Ces 71,128 personnes pourvoient aux besoins de 154,599 individus qui sont de leur famille ou à leur service, et parmi lesquels ils convient de compter 35,469 portiers; la garde des loges et le soin de tirer le cordon font seuls vivre 71,794 personnes. La difficulté de la vie parisienne, lorsqu'un métier ne vient pas à son secours, est démontrée par ce fait que les retraités, les pensionnés, les réfugiés à la solde de l'Etat, n'exerçant aucune profession, sont au nombre singulièrement minime de 3,296. »

Les fonctionnaires publics (en dehors de l'armée) composent un groupe de 32,959 individus, ce qui n'est pas trop, lorsqu'on songe que plusieurs des services généraux sont centralisés à Paris.

M. Maxime Ducamp établit avec raison qu'il n'y a pas de ville au monde où l'on travaille plus qu'à Paris, malgré ses 300,000 badauds errants dans les rues, ses 180 ca-

féés-concerts, ses 238 bals publics, ses 25,000 débits de boissons, munis de 7,226 billards. Il s'inscrit ainsi en faux avec beaucoup de raison contre ce mensonge que Paris est dur à l'inventeur, au pauvre et à l'ouvrier. Si ce dernier a ses jours de chômage forcé et douloureux, il a dans le chômage volontaire un ennemi plus dangereux encore et plus fréquent.

« Dans les ateliers, la paye se fait ordinairement tous les quinze jours, le samedi; la semaine qui suit est, en grande partie, perdue pour le travail, et beaucoup d'ouvriers prolongent « le lundi » jusqu'au jeudi et jusqu'au vendredi. Tout chôme alors; les fournaux sont éteints, les enclumes sont muettes, la besogne attend; à ce métier, le patron ne s'enrichit guère et l'ouvrier non plus, car la paye gâchée en mauvais plaisirs ne lui a servi qu'à contracter des dettes. C'est là le fait de la majeure partie; ceux qui ont eu la sagesse d'agir autrement ont mis un petit magot de côté qui leur a permis de vivre sans trouble. A voir impartialement le fond des choses, on reconnaît que le plus souvent l'ouvrier demande un gros salaire, non pas pour épargner et assurer la paix de sa vieillesse, mais pour s'amuser et se jeter à travers les jouissances brutales où l'homme se complait. »

Ces lignes, que nous avons voulu citer textuellement, sont malheureusement trop vraies.

EXTRAIT

DE LA

Correspondance Financière.

Les Obligations des Chemins de fer sont très-recherchées par l'épargne. Nous voyons sur la cote celles des Charentes de 275 à 278, et celles de la Vendée à 266; nous trouvons d'un autre côté les Obligations des Chemins de fer Nantais (Nantes à Paimbœuf, à Pornic et à La Roche-sur-Yon), cotées à 237 fr. 50; c'est un écart qui ne peut manquer de se combler par la hausse de ses dernières. Les Chemins de fer Nantais ont un capital-actions de 3,600,000 fr., dont trois millions versés et employés en travaux, et des subventions s'élevant à 7 millions pour l'ensemble de leurs concessions. Voilà des garanties sérieuses et que le public peut facilement apprécier.

AVIS.

Les Obligations communales et départementales 5 0/0 du Crédit foncier de France (émission 1872), sont actuellement délivrées dans les bureaux du CREDIT GENERAL FRANÇAIS, 104, rue de Richelieu, à Paris, au prix de 277 fr. 50, sans commission.

Ces obligations, garanties par les Communes ou les Départements et par le Crédit foncier, rapportent 4 5/8 fr. par an, payables en janvier et en juillet.

Le CREDIT GENERAL FRANÇAIS délivre indifféremment et au même prix des titres au porteur ou des titres nominatifs.

Les Obligations des grandes lignes de chemins de fer et toutes les valeurs facilement négociables, sont acceptées en paiement au cours du jour, sans commission.

CHEMINS DE FER DE LA VENDÉE

PORT DES SABLES-D'OLONNE.

A partir du 15 septembre prochain, il sera établi un service régulier de bateaux à vapeur, les 1^{er} et 15 de chaque mois, entre les Sables-d'Olonne, Liverpool, la côte ouest de l'Angleterre et réciproquement.

Le port des Sables-d'Olonne est desservi directement par le réseau de la Compagnie des chemins

de fer de la Vendée, qui le met en communication avec les réseaux des chemins de fer de Paris à Orléans, des Charentes et des lignes aboutissantes.

Dernières Nouvelles.

RÉCEPTION DE L'AMBASSADEUR D'ESPAGNE.

L'ambassadeur d'Espagne a été reçu hier, à une heure et demie, au palais de l'Élysée, avec le cérémonial ordinaire, pour remettre ses lettres de créance. Une voiture de gala était allée chercher l'ambassadeur. Le 82^e de ligne faisait la haie dans la cour de l'Élysée et rendait les honneurs militaires.

L'ambassadeur a été reçu, à sa descente de voiture, par M. Molard, introducteur des ambassadeurs, qui l'a conduit auprès du Président.

Le Président était entouré de son état-major, du vice-président du conseil et de M. le duc Decazes en grand costume de ministre.

L'ambassadeur, en remettant ses lettres de créance, a dit :

« Monsieur le Président,

« Le maréchal Serrano, duc de la Torre, président du pouvoir exécutif d'Espagne, m'a chargé de remettre à Votre Excellence la lettre qui m'accrédite auprès d'Elle en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Espagne.

« J'éprouve une vive satisfaction de voir les relations officielles rétablies entre les deux pays et j'espère que cet accord contribuera à terminer la guerre qui ravage les provinces espagnoles limitrophes de la France.

« L'acte accompli par les puissances qui ont reconnu le gouvernement espagnol sera, j'aime à le croire, grâce aux ressources dont l'Espagne dispose, un moyen efficace d'assurer la paix qui est la plus grande et la plus légitime aspiration du peuple espagnol. Cette paix donnera à l'Espagne, troublée aujourd'hui par les horreurs de la guerre civile, la prospérité à laquelle le peuple français est intéressé à tant de titres.

« Je serai fort heureux, monsieur le Président, si je puis contribuer, en accomplissant les vœux de la nation espagnole, à développer et à affermir les bonnes relations qui doivent toujours exister entre la France et l'Espagne.

« Dans cet espoir, et inspiré par les sentiments de bienveillance avec lesquels Votre Excellence a bien voulu m'accueillir, j'ai l'honneur de vous présenter la lettre qui m'accrédite en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Espagne auprès de Votre Excellence. »

Le Président de la République a répondu :

« Vous pouvez être persuadé, monsieur l'ambassadeur, de mon désir de voir s'affermir les bonnes relations qui doivent unir les deux pays.

« Je n'ai pas cessé de faire des vœux pour la prospérité de l'Espagne, qui importe à toutes les puissances européennes et plus particulièrement à la France.

« Soyez assuré, d'ailleurs, que vous recevrez toujours de moi, pour l'accomplissement de votre mission, le concours le plus bienveillant. »

Le Président de la République a reçu, à deux heures, le ministre de Grèce.

Pour les articles non signés : P. GODÉT.

ÉLECTION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

M. BRUAS

Vice-Président du Conseil Général.

ÉLECTION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

M. BRUAS

Vice-Président du Conseil Général.

ÉLECTION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

M. BRUAS

Vice-Président du Conseil Général.

ÉLECTION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

M. BRUAS

Vice-Président du Conseil Général.

